

DÃ©poser vos documents au Cegesoma

Le CEGESOMA conserve des archives et des documents d'origine privÃ©e, de personnes physiques ou morales (particuliers, associations, entreprises, etc.), pouvant contribuer Ã mettre en lumiÃ¨re l'histoire des grands conflits et moments de rupture sur les plans politique, social et culturel au XXe siÃ¨cle.

Confier vos documents au CEGESOMA permet de leur assurer une conservation durable mais aussi de contribuer aux recherches historiques des chercheurs et des lecteurs frÃ©quentant l'institution.

Le CEGESOMA prend en charge vos archives, ouvrages, manuscrits, tracts, affiches, photographies, documents sonores, etc. Nous ne prenons pas en charge les objets museaux, ni les films sur pellicule qui nÃ©cessitent d'autres conditions de conservation.

Pour confier vos documents plusieurs possibilitÃ©s s'offrent Ã vous :

* Le don: vous nous offrez les documents et leur assurez ainsi une conservation Ã long terme en les intÃ©grant au domaine de l'Etat.

* Le dÃ©pÃ´t: vous nous confiez les documents pour une pÃ©riode de 30 ans, mais vous en restez propriÃ©taire.

* La numÃ©risation: lorsque la quantitÃ© de documents et leur support s'y prÃ©tent, vous pouvez nous confier vos documents le temps d'un prÃªt. Notre atelier de digitalisation se charge d'en effectuer un scan en haute rÃ©solution et vous restitue l'original et/ou une copie.

Les modalitÃ©s de dÃ©pÃ´t et de don reprises dans les diffÃ©rents contrats type peuvent Ãªtre modifiÃ©s en fonction des cas.

Pour toute question Ã ce sujet, veuillez contacter:

* Pour les documents iconographiques et sonores: Florence Gillet

* Pour les archives papier: Fabrice Maerten

* Pour les ouvrages et pÃ©riodiques: Alain Colignon